



## **MAIRIE D'ARTAIX 71110**

### **Compte rendu du conseil municipal du 23 juin 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-trois juin, le Conseil Municipal de la commune d'ARTAIX, s'est réuni au nombre prescrit par la loi en session ordinaire à la salle communale, sous la présidence de Monsieur le Maire, NEVERS Éric.

**Date de convocation** : 15/06/2022

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux** : 10

Mesdames BACHELET Nathalie, GONNARD Catherine, HILT Sabine et PAQUELIN Clémence.

Messieurs NEVERS Eric, CROISIER Eric, NOTTIN Jean-Pierre, CHERVIER Daniel, SABOT Bruno et VERNIOL Alain.

**Étaient excusés** :

**Excusés** : **Procurations** : **Votants** : 10

**Secrétaire de séance** : Clémence Paquelin

**Le quorum étant atteint, la séance est déclarée ouverte à 19 h 40.**

Monsieur le Maire remercie la presse et les conseillers municipaux de leur présence.

#### **Compte rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité des membres présents le compte-rendu de sa dernière réunion.

### **Ordre du jour**

#### **Approbation du compte rendu du dernier conseil municipal**

- 1. Législation funéraire et groupe de travail**
- 2. Règlement salle des fêtes interdiction feux nus et bbq**
- 3. Délibération déménagement**
- 4. Organisation déménagement**
- 5. Délibération déménagement registres état civil + célébration des mariages**
- 6. Point élagage**
- 7. PLUI**
- 8. Affaires scolaires : RPI et transport**

#### **Questions diverses** :

- Avancement des travaux
- Communauté de communes
- Comité des fêtes

#### **1. Législation funéraire et groupe de travail**

M. Le Maire fait part d'une formation le 8 juillet 2022 à Tournus sur la réglementation de cimetière et procédures qui est ouverte aux élus qui cotisent au DIFE, soit le Maire et les 3 adjoints. M. Sabot et Mme Gonnard se portent volontaires pour assister à la formation.

M. le Maire rappelle qu'un groupe de travail doit être constitué pour faire le recensement des sépultures et lancer les reprises des concessions du cimetière.

Après appel à candidature, Mesdames Gonnard, Bachelet, et Paquelin et Messieurs Chervier et Sabot se portent volontaires pour constituer le groupe de travail. L'ensemble des élus proposent que des administrés qui eux aussi ont la mémoire du village, intègrent le groupe de travail.

#### **2. Règlement salle des fêtes**

M. le Maire fait part d'un problème récemment rencontré par rapport aux barbecues qui se font sans autorisation dans des conditions dangereuses.

La modification du règlement de la salle des fêtes porte sur les points suivants :

- Interdiction barbecue non professionnels et feux nus, des lanternes célestes, des feux d'artifices, et des pétards,
- L'autorisation d'installation de structures gonflables par des professionnels lors de la location de la salle de fêtes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité la modification du règlement intérieur de la salle des fêtes point les points ci-dessus.

*(La délibération porte la référence D2022-27)*

### **3. Délibération déménagement**

À la suite de la décision de déménager la mairie, le conseil doit prendre une délibération pour acter le changement d'adresse.

La maison communale déménage donc du 475 rue de la Mairie 71110 Artaix au 15 place de l'école 71110 Artaix.

En conséquence de quoi sont également déménagées les archives communales, les registres d'état civil et la salle des mariages.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à 1 voix contre et 9 pour le déménagement de la mairie au 15 place de l'école 71110 Artaix.

*(La délibération porte la référence D2022-28)*

### **4. Organisation déménagement**

M. le maire rappelle que le déménagement aura lieu le 20 juillet 2022. Une corvée est organisée le 18 juillet 2022 pour déménager les meubles rdv à 10h.

### **5. Point élagage**

M. le maire rappelle qu'il y a des problèmes d'entretien des arbres en limites de parcelles le long des routes communales. Il demande que chacun des conseillers de recenser les arbres qui sont concernés, afin de lancer une campagne de courrier qui sera envoyé aux administrés en septembre.

### **6. PLUI**

Des réunions de travail sur le PLUI ont lieux les 4 et 11 juillet 2022, M. Nottin et Mme Gonnard se rendront aux réunions.

### **7. Affaires scolaires : RPI et transport**

Il y a 9 élèves inscrits au sein du RPI de Chenay-Melay. Pour le moment l'idée est de poursuivre le transport scolaire communal mais en ramassage en point fixe au bourg d'Artaix.

### **8. Vente des bâtiments de la cantine et de la bibliothèque**

Un échange est engagé autour du devenir des bâtiments de la commune. Ceux-ci sont couteux en entretien et très peu utilisés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à 1 voix contre, 2 abstentions et 7 pour la mise en vente des bâtiments de l'ancienne cantine.

### **Questions diverses**

- Avancement des travaux : l'électricité par les établissements Bailly est quasi terminée, reste le vidéoprojecteur qui est en cours d'approvisionnement. Un test sur la box internet est à prévoir.
- M. le Maire informe que le site internet de la commune est opérationnel : [www.artaix.fr](http://www.artaix.fr) , il invite toutes les associations et entreprises de la commune à nous parvenir leurs plaquettes de communication et évènements.
- Comité des fêtes : M. Sabot a revu la problématique du disjoncteur du stade qui sera changé gratuitement par Enedis gratuitement. Le comité des fêtes a fait parvenir un devis pour la fourniture d'un coffret électrique. Le conseil vote à 7 voix contre, une abstention M. le Maire indique qu'il sera présent à la réunion du comité de fêtes du 23/06/2022 et qu'il évoquera le sujet avec eux.
- Point investissement 2023 prévisionnel : façades, ouvertures porte de secours Mairie, travaux logements dans ancienne Mairie, chaudière.
- Le prochain conseil municipal est fixé au 21 juillet 2022 à 19h30.
- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.

**Le Maire, ERIC NEVERS**

### **CM du 23 juin 2022**

Nathalie	BACHELET	
Daniel	CHERVIER	
Eric	CROISIER	
Catherine	GONNARD	
Sabine	HILT	
Eric	NEVERS	
Jean Pierre	NOTTIN	
Clémence	PAQUELIN	
Bruno	SABOT	
Alain	VERNIOL	